

TITRE PROFESSIONNEL : COUTURIER D'AMEUBLEMENT

La formation couturier d'ameublement permet aux personnes d'acquérir les compétences pratiques et théoriques afin de pouvoir réaliser tous les travaux de couture et décors de fenêtre, de décors de literie et de décoration diverse dans l'habitat.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de :

- Confectionner des décors de fenêtres
- Confection de housses de literie
- Confectionner des housses de sièges.
- Confectionner diverses décorations d'habitat.

Aura acquis les compétences professionnelles suivantes :

- Confection de vitrages et voilages ; de rideaux ; de stores d'intérieur.
- Confection de lambrequins et de bandeaux
- Confection d'embrasses.
- Confection de jetés et dessus de lit.
- Confection d'accessoires de literie.
- Confection de housses de coussins.
- Confection de housses de sièges.
- Confection de tapis de table.

PUBLIC (EFFECTIF ET PRE-REQUIS)

Cette formation s'adresse aux salariés d'entreprise en reconversion professionnelle dans le cadre du CPF (Compte Personnel de Formation) et demandeurs d'emploi de catégories 1, 2, et 3, ayant une maîtrise des savoirs de base (3^{ème}) et ayant validé leur projet professionnel par une première expérience dans le secteur (immersion en entreprise, enquêtes métier...) dans le cadre d'un financement de la Région Occitanie.

L'effectif est limité à 2 places par session.

MODALITES PEDAGOGIQUES

1. Dates, durée et lieu

Date : du 03 février au 04 décembre 2020.

Durée : 1200 heures dont 1130 heures en centre et 70 heures en entreprise.

Dans les locaux de l'UCRM au 28 rue de l'Aiguette 31100 TOULOUSE.

Pour toutes nos formations, nous prenons en compte les situations de handicap et les besoins en compensation avec l'appui de notre référente handicap. En outre, nos sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

2. Organisation pédagogique

La formation s'organise autour d'une alternance entre théorie et pratique avec une large priorité accordée à la mise en situation professionnelle. Aussi, les stagiaires travaillent dans un environnement conforme à un atelier professionnel et acquièrent les compétences à travers la réalisation de différents exercices pratiques, permettant ainsi de personnaliser les parcours.

3. Contenu

→ **Activité type 1** : Confection de décors de fenêtres (647 heures)

→ **Activité type 2** : Confection de housses de literie et de sièges (375 heures)

La formation inclut également un accompagnement à la recherche d'emploi organisé sous la forme de séances de travail en collectif et/ou en individuel et axé principalement sur :

- Une meilleure connaissance du futur environnement professionnel (enquêtes et visites en entreprise),
- un travail sur les différents débouchés et aires de mobilités professionnels,
- une aide à la recherche de période d'application en entreprise,
- une aide à la réalisation des outils propres à la recherche d'emploi (CV, lettre de motivations, cartes professionnelles, questionnaires d'enquête...),
- un accompagnement à la création d'activité.

PROCEDURES DE POSITIONNEMENT A L'ENTREE

1. Accès à la formation

- Dossier candidature
- Fiche de prescription (uniquement pour les demandeurs d'emploi)
- Tests de sélection
- Entretien individuel avec le référent de l'action

2. Individualisation des parcours

- Entretien individuel avec le formateur

OUTILS ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Utilisation du matériel issu de l'industrie avec un outillage adapté aux différentes mises en situation (machine à coudre industrielle ou familiale, fer à repasser, perceuse, agrafeuses, scie à mouche).

ENCADREMENT ET MOYENS TECHNIQUES

1. Equipe pédagogique

Bernard AMADE : Coordonnateur et formateur à l'Unité Culture. Maître en droit public et diplômé d'études supérieures spécialisées en droit du travail et des ressources humaines. A été gérant d'entreprises de publicité, d'audiovisuel et d'une salle de spectacle (Salle FMR - Toulouse) et président de divers projets culturels associatifs notamment la galerie d'art « Les nouvelles galeries Atomium » (Toulouse) et la structure de production de musiques actuelles « Wonderlouf ».

Marianne MENAND : Formatrice en couture d'ameublement au Département Emploi Entreprises, responsable d'atelier, artisanne en couture d'ameublement.

2. Descriptif des salles et matériel

Nous dispensons la formation dans un environnement conforme à un atelier de professionnel, nous utilisons du matériel issu de l'industrie avec un outillage adapté aux différentes mises en situation (machine à coudre industrielle ou familiale, fer à repasser, perceuse, agrafeuses, scie à mouche). Cet atelier possède également une salle de cours pouvant accueillir 12 personnes, équipée d'un tableau blanc et d'un paper-board.

L'accueil de l'UCRM est ouvert de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Un parking est également à disposition.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

1. Assiduité

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est mené à bien tout au long de la formation, par demi-journée, par le biais des feuilles d'émargement mais également par la veille exercée par le

formateur sur la participation et dans tous les cas, par une attestation d'entrée et une attestation de fin de formation.

2. Evaluation en cours de formation

La validation des acquis de la formation et de la compréhension des sujets abordés se réalise tout au long de l'action par un jeu de questions/réponses et d'échanges entre les participants et le formateur.

Chaque compétence est évaluée en contrôle continu pendant la formation par des évaluations passées en cours de formation (ECF).

➔ Période d'Application en Entreprise

Elle a pour objectif de mettre le stagiaire en situation réelle de travail. Une période ponctue et complète ainsi les temps forts d'apprentissage des compétences.

➔ Réalisation d'un DP (Dossier Professionnel)

Descriptions de pratiques professionnelles par activité type, abordées en atelier ou en entreprise.

➔ Epreuve de synthèse pour l'obtention du TP ou des CCP

Cette épreuve se déroule au terme de la formation. Elle tient compte des Evaluations passées en Cours de Formation, en contrôle continu, des résultats de la mise en situation professionnelle et du Dossier Professionnel.

A chaque activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles.

3. Evaluation des acquis et validation du cursus

La validation du cursus est réalisée au moyen d'un examen final pour l'obtention du Titre Professionnel de niveau 3 qui se déroulera en fin de session. Il est composé :

- D'une épreuve théorique,
- D'une épreuve de mise en situation professionnelle,
- D'un entretien avec un jury.

L'examen final donne accès au titre professionnel de niveau 3 délivré par le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Dans la mesure où le Titre Professionnel n'est pas obtenu, les ECF validées peuvent être transformées en CCP (Certificat de Compétences Professionnelles). Ces CCP sont capitalisables sur une durée de 5 ans et permettent ainsi durant cette période l'obtention du titre complet.

DELAI D'ACCES

A titre indicatif, deux semaines au plus tard avant le début de la formation.

CONTACT

Renseignements et inscription par mail ou par téléphone : a.jimenez@ucrm.fr ou 05 34 63 04 00



Siège

📍 28 rue de l'Aigrette, 31100 Toulouse

☎ 05 62 14 95 00 📠 05 62 14 95 95

@accueil@ucrm.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR **UCRM.FR**

